

L'OID fait le bilan de 5 années de "Certification en Exploitation"

20.11.2014



Maxime Lanquetuit

Pour sa nouvelle étude intitulée « Certification en Exploitation – 5 ans après », réalisée entre avril et octobre 2014, l'**Observatoire de l'Immobilier Durable** (OID) a interrogé un panel de professionnels du secteur de l'immobilier dont les sociétés détiennent 40 % des bâtiments certifiés en France.

Les certifications en Exploitation, argument commercial ou réel outil de gestion opérationnelle ? **Odile Batsère**, directrice gestion immobilière et environnementale de **Société de la Tour Eiffel**

44.97 | +0.45% et co-pilote de cette étude n'oppose pas les deux arguments : "La certification en exploitation permet d'améliorer la

qualité d'un bâtiment et donc son attractivité, en témoignant de l'optimisation de son exploitation. C'est dans ce contexte que la certification est considérée comme un avantage concurrentiel dont bénéficient 50 % de nos actifs à fin 2014."

En effet, **Maxime Lanquetuit**, directeur du développement durable chez **Altarea Cogedim** et co-pilote de cette étude, explique : « Cette étude montre bien que pour 70 % des personnes interrogées, l'intérêt de la certification réside dans la valorisation des actions d'amélioration de la performance environnementale. Concernant nos actifs, 100 % du patrimoine français géré sera certifié Breeam In-Use à fin 2015. »

Néanmoins dans un marché extrêmement concurrentiel, de plus en plus de bâtiments font l'objet d'un monitoring de la performance environnementale, limitant ainsi l'effet différenciant d'une bonne gestion environnementale et donc à terme de la mise en place d'une certification.

Par extension, cette étude pose la question de ce qu'il adviendrait des certifications en exploitation si l'intégration des critères environnementaux devenait un pré-requis systématique dans la gestion d'un immeuble. Les certifications en exploitation disparaîtraient-elles ou prendraient-elles la suite logique des certifications et labels de construction, sorte de contrôle réglementaire global, gage de bonne gestion et de qualité ?